



JS



Interpellation urgente

Quelle sera l'incidence de l'augmentation des coûts de l'énergie pour les finances de la Ville de Bienne ?

Le 1^{er} septembre 2022, Energie Service Bienne (ESB) a annoncé qu'au vu de l'envolée des prix de l'électricité en Europe, les clients d'ESB devraient payer environ 30 % de plus en 2023. L'impact de cette hausse se fera sentir non seulement au niveau des ménages individuels et des entreprises, mais également dans le budget de l'administration communale et des institutions sportives et culturelles soutenues par la Ville de Bienne. Ces éléments ont un impact déterminant sur les débats prévus au mois d'octobre au Conseil de ville concernant le budget 2023.

Dans ce contexte, le Conseil municipal est prié de répondre urgemment aux questions suivantes :

- Quelle sera l'incidence de la hausse des coûts de l'énergie d'ESB sur les charges de la Ville de Bienne pour 2023 ?
- Ces frais supplémentaires ont-ils été intégrés dans le budget 2023 qui sera soumis au Conseil de ville ? Faut-il d'ores et déjà s'attendre à des dépassements de budget ?
- Quelles mesures d'économie d'énergie ont été décidées par le Conseil municipal au sein de l'administration, afin de faire face aux risques de pénurie et à la hausse des prix ? Quel montant précis le Conseil municipal a-t-il pour objectif d'économiser, par le biais de ces mesures ?
- Selon son rapport annuel, ESB a réalisé en 2021 un bénéfice de 13,779 millions de francs et dispose de 345,726 millions de francs de fonds propres. ESB prévoit-elle d'investir une partie de ses réserves pour contrer la hausse des coûts de l'énergie ?
- Comment le Conseil municipal compte-t-il s'assurer qu'ESB ne réalise aucune marge financière supplémentaire à la faveur de la hausse des coûts de l'énergie ?
- Au vu de la situation économique tendue et des risques de pénurie de gaz, le Conseil municipal prévoit-il d'encourager davantage, à l'avenir, le développement des réseaux de chaleur à Bienne ? Si oui, quels sont les travaux en cours et les objectifs futurs en la matière ?

Bienne, le 15 septembre 2022, pour le groupe parlementaire PSR / JS

Joseline Stolz

Marie Moeschler

Manon Cuixeres

Ruth Kilezi

Isabelle Torriani Latscha

Christiane Vlaiculescu-Graf